

CONFIRMATION D'INSCRIPTION
LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA

Une fois l'inscription en ligne réalisée (<http://www.les2scenes.fr/lyceens-apprentis-au-cinema>), merci de remplir, signer et nous renvoyer ce document de confirmation **avant le 20/09/2018** :

○ par voie postale :

Marc Frelin, Les 2 Scènes, CS 22033, 25050 Besançon cedex

○ ou par courriel (scanné) :

marc.frelin@les2scenes.fr

L'établissement s'engage à ce que chaque classe inscrite voit trois films du dispositif au cours de l'année scolaire. Les enseignants peuvent se partager le travail pédagogique et l'accompagnement au cinéma d'une même classe au cours de l'année.

Au sein de l'établissement, un enseignant ou documentaliste est nommé correspondant : il organise les séances avec le cinéma, diffuse les informations et documents à ses collègues.

Le coût de la place de cinéma est de 2,50 euros, à régler au cinéma.

Les séances seront organisées avec le cinéma partenaire en fonction des périodes de stages, d'examens et autres sorties scolaires des élèves. **Les plannings de séances seront établis en octobre pour le 1^{er} film, en décembre pour les films du second trimestre, en mars pour les films du 3^e trimestre.**

Toute annulation de séance (cas de force majeure) doit être obligatoirement indiquée au cinéma partenaire et à la coordination régionale du dispositif. Les séances annulées seront reportées. Les périodes de projections peuvent être aménagées en fonction des contraintes de l'établissement, sur demande.

Des documents pédagogiques seront édités pour les enseignants et les élèves, des interventions en classe et dans les cinémas seront proposées en cours d'année par la coordination.

Nom de l'établissement :

Nom du chef d'établissement :

Nom du correspondant du dispositif pour l'établissement :

Inscription de (*nombre de classes*).....classes

soit (*nombre d'élèves*)..... élèves

Le chef d'établissement (nom et signature) :

Le correspondant du dispositif pour l'établissement (nom et signature) :